



Généralions Seniors
=
Généralions Solutions

Les nouvelles voies d'évolution professionnelles
pour les Directeurs, après 55 ans

L'UDAP vous convie
à sa soirée débat annuelle



le mardi 28 novembre 2017 à 18h30

Accueil à partir de 18h00 dans les salons
de la Fondation Dosne-Thiers, 27 place Saint-Georges - Paris (9e)
Le débat sera suivi d'un cocktail dînatoire.

**Soirée ouverte à tous les cadres dirigeants
de l'Assurance et de la Protection sociale.**

Intervenants :



Patrice PAULET
Président Directeur Général
AGPM (TEGO)



Thomas SAUNIER
Directeur Général
MALAKOFF MÉDÉRIC



Jean-Louis WALTER
Médiateur
PÔLE EMPLOI

Avec le soutien de :



Réservation obligatoire : Eric Bernhardt, trésorier de l'UDAP
11, allée des Dahlias - 79000 Niort
conference@udap.fr



COUPON RÉPONSE



Nom :

Prénom :

Entreprise :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Assistera à la soirée débat avec cocktail dînatoire du 28 novembre 2017

adhérent(e) et sera accompagné(e) de personne(s) 30 € x personne(s) = €

non-adhérent(e) et sera accompagné(e) de personne(s) 60 € x personne(s) = €

n'assistera pas à la soirée débat du 30 novembre 2016

Règlement

par Chèque à l'ordre de l'UDAP, à retourner accompagné du coupon réponse à :

Eric Bernhardt - Trésorier UDAP - 11, allée des Dahlias - 79000 Niort

par Virement à l'ordre de l'UDAP sur le compte bancaire aux références IBAN suivantes :

FR93 4097 8000 0103 7951 5E00 159

N'oubliez pas de mentionner vos prénom et nom dans le virement.

Le coupon réponse est à retourner par mail à conference@udap.fr ou par courrier à :

Eric Bernhardt - Trésorier UDAP - 11, allée des Dahlias - 79000 Niort

Une attestation de paiement vous sera remise sur place, sur demande.

Avec le soutien de :

